

TOUS AU COMPOSTEUR PARTAGÉ !

Per a trasfurmazione cullettiva in suvaccione



La Communauté de communes de la Castagniccia Casinca et la commune de Penta-di-Casinca, en partenariat avec le SYVADEC, accompagnent les habitants au tri de leurs biodéchets en installant un composteur partagé sur le territoire.

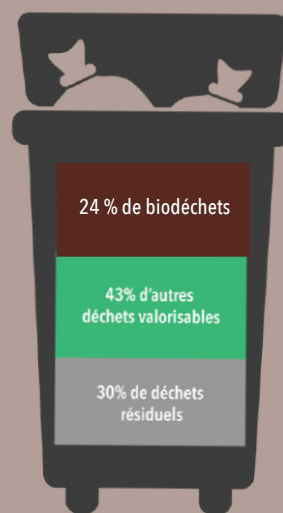
Pourquoi installer un composteur partagé ?

Le composteur partagé est une solution de tri à la source qui favorise la production d'un compost de qualité et contribue à la baisse des ordures ménagères résiduelles. Il s'agit d'un dispositif de traitement des biodéchets adapté à l'habitat collectif ou aux coeurs de villages.

Comment fonctionne le compostage partagé ?

Les usagers pourront déposer dans le composteur leurs déchets alimentaires ou déchets verts et se servir du compost produit en amendement pour leurs plantes et jardins. Un agent de la Communauté de communes veillera au bon fonctionnement de cette plateforme au quotidien. La Communauté de communes et le SYVADEC auront pour rôle de former les usagers afin de promouvoir les bons gestes en matière de tri des biodéchets et de compostage.

45 e composteur partagé de Corse



Les biodéchets représentent 1/4 de notre poubelle grise, soit 34 000 t de déchets triables et facilement recyclables localement. (sources caractérisations syvadec 2019)

LE COMPOSTEUR PARTAGÉ EN BREF

- **TRAITE** 2 tonnes de biodéchets
- **RÉDUIT** les déchets de 40 foyers
- **PRODUIT** un compost de qualité réutilisable directement sur place

UNE POLITIQUE EN 3 AXES

Pour détourner un maximum de biodéchets de l'enfouissement, le SYVADEC déploie un programme régional en 3 axes :

- **Le plan compostage** (réduction des biodéchets à la source);
- **La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires de Corse** (Ecoscola/ Ecocolleghju/ EcoLiceu);
- **La création de Bioplateformes** (pour le traitement des biodéchets issus des collectes séparées effectuées par les intercommunalités).

PLAN COMPOSTAGE 2019 - 2020 : UN PROGRAMME RENFORCÉ

En 2019, le SYVADEC et les intercommunalités ont travaillé à une refonte du plan compostage pour inciter tous les citoyens à composter.

- **Pour les habitats individuels (maisons, appartements) :** distributions de composteurs de jardins ou de balcons.
- **Pour les résidences et coeurs de villages :** installation de composteurs partagés.
- **Formations des citoyens** lors de rendez-vous de distributions (300 rdv en 2019).

COMPOSTAGE :

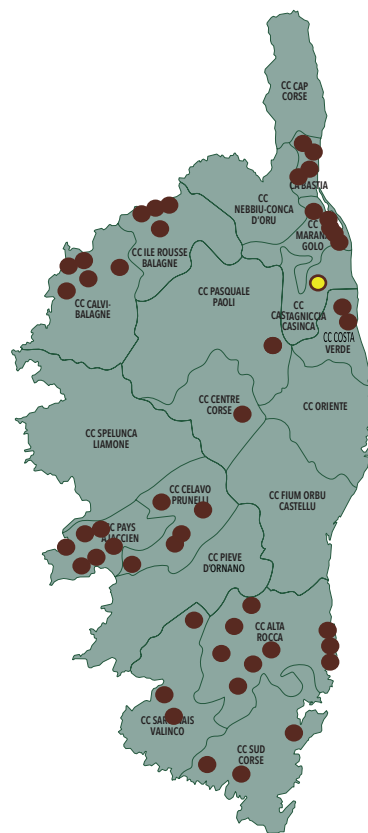
- 1 composteur partagé installé sur le territoire ;
- 1 256 composteurs individuels distribués ;
- 23 % de la population équipée en solution de compostage.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

- 8 écoles engagées dans la réduction du gaspillage alimentaire avec le programme EcoScola.

RÉDUCTION DES BIODÉCHETS :

- Collecte des biodéchets auprès de 30 professionnels, soit un total de 68 tonnes collectées en 2019.



Carte des 48 composteurs partagés de Corse

VOS CONTACTS AU SYVADEC :

Informations techniques : Jean-Pierre Tolaïni / 06 15 56 11 68

Contact presse : Mélanie Costantini-Nofares / 07 76 58 95 80